

CHARTRE ETHIQUE

Les objectifs de l'Association EBH-Cap Santé

- Sensibiliser à la connaissance, la transformation et l'utilisation responsable des plantes aromatiques, médicinales, tinctoriales et à parfum, au travers de formations.
- Enseigner et transmettre des savoirs et sauvegarder des savoir-faire traditionnels populaires.
- Transmettre des outils de prévention primaire et d'éducation pour l'autonomie de la santé, du bien-être.

L'OMS (organisation Mondiale de la Santé) en 1998, déclarait " *l'éducation pour la santé comprend la création délibérée des possibilités d'apprendre grâce à une forme de communication visant à améliorer les compétences en matière de santé, ce qui comprend l'amélioration des connaissances et la transmission d'aptitudes utiles dans la vie, qui favorisent la santé des individus et des communautés... La santé doit être considérée, en dehors de soins médicaux, au sens large de " bien-être "* .

Les missions

Défendre dans le cadre de notre Association régie par la Loi de 1901, l'esprit de valeurs :

- Pratiques transparentes et intègres : probité et honnêteté.
- Fraternité : dignité, respect, diversité.
- Esprit d'équipe : discrétion, cohésion, adaptabilité.
- Dialogue bienveillant et humanisme.
- Ecologie, respect du végétal, de la terre et de l'environnement.

S'engager à :

- Assurer une pédagogie active, pratique et immersive.
- Veiller à la constante qualité des formateurs et des formations : professionnalisme, rigueur, exigence, compétences qualifiées.
- S'inscrire durablement dans l'amélioration continue de la qualité des prestations de la formation et de l'enseignement par des évaluations internes et externes.
- S'engager à maintenir l'agrément formation professionnelle continue, certification CNEFOP (Conseil National de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelles).
- Respecter les règles de propriété intellectuelle.
- Assurer la confidentialité, la protection des données.
- Participer aux travaux du réseau (FFEH : Fédération Française des Ecoles d'Herboristerie) et soutenir la reconnaissance des écoles et du métier d'herboriste.
- Accompagner les projets en lien avec l'herboristerie.
- Entretenir une écoute active et positive avec nos adhérents.
- Sauvegarder la richesse du lien entre l'humain et l'environnement.
- Préserver la biodiversité et l'équilibre du vivant.
- Soutenir l'économie locale, rurale et solidaire, le développement durable.

Développer une pédagogie active, créatrice, respectueuse du métier et de sa promotion :

- Prioriser la pratique, l'immersion sur le terrain.
- Favoriser l'apprentissage : savoir-faire, bon usage des plantes aromatiques et médicinales.
- Réaliser un jardin pédagogique et thérapeutique.
- Accompagner de projets innovants.
- Tenir un conseil pédagogique régulier.
- Entretenir une information régulière par les réseaux, et les outils informatiques.
- Participer aux débats et aux manifestations axées sur la plante.
- Mutualiser les savoirs par les échanges.

Respecter les règles du code du travail : lois, normes et règlements (Démarche RSE Régime Social des Entreprises) :

- Respecter de la Convention Collective (cf. biblio Cap Santé).
- Former le personnel en hygiène et sécurité et en prévention des risques.
- Impulser le dialogue en interne, impulser une dynamique volontaire.
- Respecter l'égalité hommes et femmes et les situations de handicap.
- Assurer la confidentialité stricte et le devoir de réserve.

Veiller et s'assurer des bonnes règles de pratiques de la gestion administrative :

- Respecter le contrat de travail et le règlement intérieur.
- Promouvoir l'image de marque d'EBH-Cap santé.
- Procéder à une veille juridique.

Avoir une veille très attentive et régulière du suivi des budgets et des ressources humaines :

- Faire preuve de rigueur dans la gestion.
- Assurer la veille juridique et administrative (GRH Gestion des Ressources Humaines).
- Privilégier la cohérence des objectifs pédagogiques en lien avec les objectifs économiques, dans le respect des bonnes pratiques.
- Assurer une veille attentive quant aux appels à projets et y répondre.
- Rechercher toute aide financière permettant le développement et l'optimisation de EBH-Cap Santé.

Protéger l'environnement :

- Réduire l'empreinte écologique.
- Encourager le développement durable et solidaire.
- Préserver la biodiversité, stop aux pesticides et autres polluants. encourager les espèces indigènes.
- Privilégier les achats écologiques.
- Economiser l'énergie, effectuer une veille environnementale.

Développer et stimuler la recherche et l'innovation :

- Renforcer les divers réseaux.
- Optimiser " l'Agir local, le penser global " selon René Dubos (Ingénieur agronome, écologiste).
- Stimuler l'activité locale et rurale (maintien de l'activité dans un désert rural et médical).
- Faire découvrir le patrimoine végétal/terre /mer.
- Aider au développement de filières de PAM (Plantes Aromatiques et Médicinales)
- Promouvoir la Plante comme un outil de prévention primaire de santé et d'utilité publique.
- Développer des coopérations en assurant des conférences sur le territoire.
- S'inscrire dans le Plan Local de Santé du territoire, en tant que partenaire reconnu.
- Coopérer avec les autres instituts de formation.

" C'est face au monde et à la nature que l'homme peut vraiment penser... Les plantes sont les vrais médiateurs : elles sont les premiers yeux qui se sont posés et ouverts sur le monde, elles sont le regard qui arrive à le percevoir dans toutes ses formes. Le monde est avant tout ce que les plantes ont su en faire."

Emmanuele COCCIA, Maître de Conférence à l'EHESS " La vie des Plantes ", Edition Payot-Rivages mai 2018.